



## DISPOSITIONS D'EXECUTION POUR L'ACTIVITE DES JEUNES TIREURS ET ADOLESCENTS

### 1. Concours de section

**Challenge Claude Hêche** : Il est attribué pour une année à la section ayant obtenu la meilleure moyenne. En cas d'égalité, les passes les plus profondes servent à désigner le vainqueur.

**Distinction de section** : Les trois premières sections reçoivent une distinction. Il n'y a pas de distinction si la participation est inférieure à 4 sections.

**Distinction individuelle** : Aucune.

La remise du challenge et des distinctions a lieu lors de l'assemblée des délégués FJT.

### 2. Finale cantonale individuelle

**Distinction individuelle** : Le vainqueur (JT ou JJ) ayant obtenu le meilleur résultat de la journée sera désigné « Roi du tir » de la finale cantonale individuelle des JT/JJ. Il recevra un prix spécial. Les 3 premiers des deux catégories recevront la médaille FJT (or, argent et bronze). Une distinction sera remise à 60 % des tireurs de chaque catégorie, sauf aux rangs 1 à 3.

La remise des distinctions a lieu au terme de la compétition.

### 3. Concours de tir

**Distinction individuelle** : Le vainqueur (JT ou JJ) ayant obtenu le meilleur résultat de la journée sera désigné « Roi du tir » du concours de tir des JT/JJ. Il recevra un prix spécial. Les JT et les JJ reçoivent la distinction de la FST selon le barème FST.

La remise du prix et des distinctions a lieu au terme de la compétition.

**Tir préalable** : Possible uniquement en cas d'excuse valable. La demande sera adressée au chef Jeunes Tireurs dans le délai fixé sur la convocation.

Le résultat compte pour les classements annuels et celui de la manifestation. Il ne donne pas droit à la remise des prix mais uniquement à la distinction.

### 4. Finale FJT du championnat de groupes

**Challenge Adrien Maître** : Il est attribué à la section dont le groupe a obtenu le meilleur total à l'addition des 3 premiers tours et du premier tour de la finale.

**Challenge Silver Chèvre** : Il est attribué à la section dont le groupe a obtenu le meilleur résultat lors de la finale réunissant les 4 groupes finalistes.

La remise des challenges a lieu lors de l'assemblée des délégués FJT.

**Distinctions individuelles** : Les membres des groupes classés aux 3 premiers rangs de la finale reçoivent la médaille FJT (or, argent et bronze). Elles sont remises au terme de la compétition.

## 5. Champion cantonal

**Distinction individuelle** : Le champion JT et le champion JJ reçoivent un prix spécial lors de l'assemblée des délégués FJT.

## 6. Finances

Le règlement FJT des finances et les dispositions d'exécution y relatives fixent les taxes perçues pour l'organisation des manifestations.

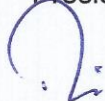
## 7. Divers

Le comité FJT statue sur tous les différents qui ne pourraient être réglés par le présent règlement.

Approuvé par le comité FJT dans sa séance du 10 juin 2013. Les présentes dispositions d'exécution abrogent tout règlement ou directive antérieur.

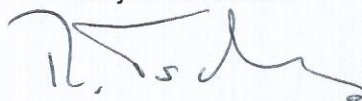
Fédération Jurassienne de Tir

Président



Ruedi Meier

Chef jeunes tireurs



Roland Tschumy